

Un régulateur de croissance contenant de l'hydrazide maléique pour enrayer la germination et le flétrissement lors de l'entreposage (pommes de terre et oignons) et pour contrôler la croissance des surfaces gazonnées, des arbres et des arbustes.

COMMERCIAL

GARANTIE : Hydrazide maléique......60 %
(Présent comme sels de potassium)

NO. D'ENREGISTREMENT 18143
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE
CI-JOINTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET 11,3 kg



Crop Protection

Crompton Co./Cie
25, rue Erb, Elmira, ON N3B 3A3
NO DE TÉL. D'URGENCE, 24H SUR 24H: 1-866-744-3060

MODE D'EMPLOI :

INSTRUCTIONS DE MELANGE :

1. Le pulvérisateur doit être propre et aucun produit ne doit le contaminer.
2. Remplir le réservoir au 3/4 d'eau propre et commencer à agiter.
3. Verser le **ROYAL MH 60SG** lentement du sac directement dans le réservoir. Éviter de déverser tout le contenu en une seule fois.
4. Agiter pendant 2 à 3 minutes pour dissoudre le produit.
5. Ajouter le mélange pour réservoir enregistré, si requis.
6. Continuer de remplir le réservoir.
7. NOTA : Le **ROYAL MH 60SG** contient déjà un agent de surface. Par conséquent, l'ajout d'agents mouillables ou d'adjuvants commerciaux supplémentaires n'est pas recommandé.

INTRODUCTION:

Le **ROYAL MH 60SG** est un régulateur de croissance. Lorsque le produit est appliqué sur des plantes en croissance saines, l'ingrédient actif, l'hydrazide maléique, est absorbé par la plante et affecte la croissance de la plante en interrompant la division des cellules sans toutefois affecter l'expansion des cellules. Par le biais de cette action, le **ROYAL MH 60SG** enraye effectivement la germination des pommes de terre et des oignons dans des conditions adéquates et limite la croissances des surfaces gazonnées, des arbres et des arbustes lorsque le produit est appliqué conformément au mode d'emploi indiqué sur l'étiquette.

L'effet du **ROYAL MH 60SG** est toutefois temporaire et la durée du contrôle de la croissance ainsi obtenue variera en fonction du taux, de la précision de l'application et des conditions de culture avant, pendant et suivant la période d'application.

Les résultats optimums peuvent seulement être obtenus lorsque le **ROYAL MH 60SG** est appliqué sur des plantes saines qui n'ont pas été endommagées par les insectes ou les maladies ou toute autre forme de stress. Ces autres formes de stress incluent des items tels que les mauvaises herbes, les températures extrêmes (élevées ou basses), l'humidité, l'intensité de la lumière ou la fertilité du sol pendant la saison de croissance et/ou au moment de l'application du traitement.

Appliquer le **ROYAL MH 60SG** aux plantes subissant un tel stress peut générer un manque d'efficacité et/ou accentuer les symptômes de ces conditions présentes dans la plante.

Tous les utilisateurs ne doivent pas oublier la nécessité de lire attentivement toute l'étiquette avant d'utiliser le **ROYAL MH 60SG** et de porter une attention particulière aux sections intitulées AVERTISSEMENTS et RESTRICTIONS D'EMPLOI.

POMMES DE TERRE

Le **ROYAL MH 60SG** est un élément précieux dans le cadre d'un programme exhaustif pour les pommes de terre qui a pour objectif principal, la production et la conservation de la qualité des pommes de terre autant dans les champs que dans le cadre de la période de stockage.

RÉGULATEUR DE GERMINATION : Un traitement unique de **ROYAL MH 60SG** appliqué dans les champs pourra enrayer la germination lors du stockage en prolongeant l'état de dormance qui se produit naturellement dans la pomme de terre.

Le **ROYAL MH 60SG** contrôlera la germination dans toutes les variétés de pommes de terre. Toutefois, la durée du contrôle dans une saison donnée dépendra de plusieurs facteurs, y compris la variété, les conditions de croissance, la précision des applications, la durée et les conditions de la période de stockage. Le **ROYAL MH 60SG** ne transformera pas une pomme de terre qui se conserve mal en une pomme de terre qui se conserve bien. Par exemple, les variétés qui sortent rapidement de la dormance (telles que Norchip) germineront plus rapidement que des variétés telles que Russet Burbank qui se conservent typiquement pour une période de temps plus longue. Alors que le **ROYAL MH 60SG** peut être effectivement utilisé pour les pommes de terre Norchip, les producteurs ne devraient pas s'attendre à ce que cette variété se conserve aussi bien que les pommes de terre Russet Burbank traitées.

AVANTAGES SUPPLÉMENTAIRES : En plus de contrôler la germination, le **ROYAL MH 60SG** peut aider à réduire les pertes pendant le stockage et améliorer la qualité des pommes de terre par le biais de plusieurs effets supplémentaires sur les pommes de terre. La portée et la quantité des avantages ainsi obtenus dépendront de plusieurs facteurs tels que la variété et les conditions de croissance locales. Ces avantages supplémentaires ne seront pas toujours atteints, par conséquent, le producteur devrait concentrer ses efforts sur l'obtention d'un bon contrôle de la germination à l'aide du **ROYAL MH 60SG** et accepter les autres comme des bonis lorsque ceux-ci sont réalisés.

AMÉLIORATION POTENTIELLE DU CALIBRE : Peut améliorer le calibre en réduisant la rugosité des pommes de terre, particulièrement dans le cas des pommes de terre Russet Burbank si l'application est faite avant la formation de tubercules secondaires.

RÉDUCTION DU NOMBRE DE POMMES DE TERRE DE CALIBRE INFÉRIEUR :
Des applications de **ROYAL MH 60SG** en temps opportun peuvent considérablement réduire la quantité de pommes de terre de calibre inférieur laissées dans les champs durant la récolte, en aidant à éliminer les «assortiments» de pommes de terre tardives.

RÉDUCTION DES SEMIS NATURELS DE POMMES DE TERRE : Une application de **ROYAL MH 60SG** peut réduire la quantité de semis naturels de pommes de terre au printemps suivant en réduisant la quantité d'assortiments de pommes de terre laissés dans les champs.

RÉDUCTION DU FLÉTRISSEMENT : Grâce au **ROYAL MH 60SG** contenu dans le tubercule, les pommes de terre ne répondent pas aussi facilement aux stimulus externes. Par conséquent, les taux respiratoire des pommes de terre n'accélèrent pas aussi rapidement durant le stockage; le flétrissement est ainsi réduit de plus de 15 pourcent.

TAUX : Appliquer le **ROYAL MH 60SG** 60SG à un taux de 5,65 kg dans au moins 300 litres d'eau par hectare à l'aide d'un équipement au sol ou dans au moins 100 litres par hectare dans le cas d'un pulvérisateur aérien. Un emballage de 11,3 kg peut traiter 2 hectares.

CALENDRIER : Appliquer le **ROYAL MH 60SG** sur les pommes de terre au cours de la période de deux à trois semaines suivant la floraison complète et deux semaines avant la date anticipée du défanant ou de la première gelée. La date à laquelle l'application doit être faite durant cette période sera une décision de gestion que le producteur devra prendre en se basant surtout sur le calibre des tubercules et l'utilisation ciblée de la culture.

Dès que le **ROYAL MH 60SG** est transloqué dans le tubercule de la pomme de terre, toute croissance future est par la suite limitée. Par conséquent, la plupart des tubercules doivent mesurer au moins 4 à 5 cm en diamètre afin de pouvoir atteindre un calibre minimal de 110 à 170 grammes au moment de la récolte.

Lorsque les assortiments de tubercules secondaires sont communs, le producteur peut choisir de retarder l'application jusqu'à ce que ces petits tubercules deviennent plus gros. Faire attention de ne pas trop reporter l'application puisque l'intervalle entre l'application du **ROYAL MH 60SG** et l'utilisation d'un neutralisant de vigne ou l'apparition de la première gelée doit être moins de deux semaines.

PRÉCAUTIONS :
1. Ne pas appliquer le **ROYAL MH 60SG** sur les pommes de terre utilisées pour l'ensemencement.
2. Une application inégale ou excessive peut réduire le rendement et amener des désordres physiques tels que l'éclatement des extrémités et/ou la peau d'éléphant sur les tubercules des pommes de terre.
3. L'application du **ROYAL MH 60SG** sur les pommes de terre doit être combinée à des méthodes de gestion, autant dans les champs que durant le stockage, menant à la production de pommes de terre de qualité. Des conditions non optimales dans les champs ou durant le stockage peuvent annihiler l'effet du **ROYAL MH 60SG** et entraîner une germination plus tôt que prévue.
4. Ne pas appliquer le **ROYAL MH 60SG** sur les feuilles supérieures qui sont passées du vert foncé au vert pâle ou au jaune puisqu'une quantité insuffisante de produit sera absorbée et transloquée des feuilles aux tubercules – donnant ainsi un contrôle de germination insatisfaisant.
5. Ne pas appliquer trop tôt. Des applications faites avant que les tubercules aient atteints le calibre adéquat peuvent réduire le rendement et endommager les plantes.
6. Pour plus de précautions, voir la section intitulée «RESTRICTIONS D'EMPLOI».

OIGNONS

L'utilisation du **ROYAL MH 60SG** pour contrôler la germination devrait être combinée à la sélection de méthodes de gestion, autant dans les champs que durant le stockage, menant à la production d'oignons de qualité. La durée du contrôle obtenue dépendra des champs et des conditions de stockage. Plus les conditions sont bonnes, meilleurs sont les résultats. Le **ROYAL MH 60SG** ne transformera pas les variétés qui se conservent mal en variétés qui se conservent bien.

TAUX : Appliquer le **ROYAL MH 60SG** 60SG à un taux de 3,75 kg dans au moins 300 litres d'eau par hectare à l'aide d'un équipement au sol ou dans au moins 100 litres par hectare dans le cas d'un pulvérisateur aérien. Un emballage de 11,3 kg peut traiter trois hectares.

CALENDRIER : Le **ROYAL MH 60SG** devrait être appliqué lorsque les bulbes ont atteint leur stade de pleine maturité, ont au moins 5 à 8 feuilles vertes et un col suffisamment souple pour permettre aux fanes de tomber si ce n'est déjà fait. La pulvérisation est souvent appliquée lorsque 50 pourcent des fanes sont déjà tombées et que celles-ci sont encore vertes. Cette condition survient habituellement dans la période de 10 jours à deux semaines précédant la période de récolte. Les fanes vertes sont essentielles pour l'absorption du **ROYAL MH 60SG**.

PRÉCAUTIONS :
1. Éviter de pulvériser les oignons de façon hâtive. Les bulbes à col spongieux et creux peuvent être le résultat d'une pulvérisation effectuée plus de deux semaines avant la maturité.
2. Appliquer sur des plantes saines. Si les fanes tombent de manière irrégulière en raison de dommages causés par les thrips ou l'anthracnose, une application de **ROYAL MH 60SG** pulvérisée peut alors donner des résultats insatisfaisants.
3. Appliquer sur des plantes saines. Ne pas appliquer aux champs infestés de mauvaises herbes, d'insectes ou de maladies puisque l'absorption et la translocation peuvent ne pas se produire et les résultats ainsi obtenus ne seront pas à leur maximum.
4. Pour plus de précautions, voir la section intitulée «RESTRICTIONS D'EMPLOI».

RÉGULATEUR DE CROISSANCE DES SURFACES GAZONNÉES :
Le **ROYAL MH 60SG** peut être utilisé pour réduire la tonte mécanique de diverses surfaces gazonnées telles que les zones difficiles à tondre le long des autoroutes, les terrains des aéroports, les zones industrielles, les parcours irréguliers des terrains de golf et autres zones similaires.

Le produit peut être utilisé sur toutes les surfaces gazonnées sauf aux endroits suivants :
1. Pelouses délicates où l'apparence esthétique est plus importante que la réduction des travaux d'entretien, et
2. Zones à haute circulation piétonnière (tel que les allées et les verts des terrains de golf) où la repousse est nécessaire pour surmonter les dommages physiques du gazon.

Un traitement de **ROYAL MH 60SG** inhibera la formation de tête de semence et ralentira la croissance des feuilles. Si l'application est bien planifiée, aucune croissance significative n'aura lieu pendant plusieurs semaines suivant le traitement. Au fur et à mesure que l'effet se dissipera, la surface gazonnée peut afficher une croissance en hauteur variant de 15 à 30 cm à la fin de la saison de croissance. Une ou plusieurs tontes mécaniques peuvent être requises pour maintenir la hauteur de la surface gazonnée sous la barre des 15 cm.

CALENDRIER : Procéder à une application par année, au printemps ou à l'automne.

PRINTEMPS : La période idéale pour procéder à l'application du **ROYAL MH 60SG** est la période de deux semaines au printemps suivant immédiatement la période au cours de

laquelle la surface gazonnée a poussé de 5 à 10 cm. Cette période est habituellement la période au cours de laquelle les pissenlits et les forsythias sont en pleine floraison. Cette application écourtera la période de croissance normale et éliminera la nécessité de tondre et ce, pendant plusieurs semaines. Si le temps ou la température ne permet pas une application hâtive et si la surface gazonnée présente une hauteur de 15 cm ou plus, il faut appliquer alors le produit et tondre la surface après un délai d'environ 7 jours. Cette procédure aide à prévenir l'élongation de têtes de semence dans la zone de traitement. Il ne faut en aucun cas tondre une surface gazonnée présentant une hauteur inférieure à 7,5 cm. S'il y a tonte en dessous de cette hauteur, la surface gazonnée ainsi retardée peut présenter une apparence scalpée.

AUTOMNE : Le **ROYAL MH 60SG** peut aussi être appliqué tard dans la saison de croissance pour réduire la croissance de la surface gazonnée au cours du printemps suivant. Appliquer le traitement lorsque la surface gazonnée est encore verte mais non dormante (habituellement au cours du mois d'octobre). Un des avantages supplémentaires d'un traitement à l'automne est le contrôle de l'oignon sauvage, de l'ail et des mauvaises herbes bisannuelles telles que les pissenlits et le plantain. Puisque la croissance des surfaces gazonnées est inhibée au cours du printemps suivant, les zones tourneront au vert environ deux semaines après les surfaces gazonnées non traitées.

TAUX : Verser 6,5 à 8,0 kg de **ROYAL MH 60SG** 60SG dans 400 litres d'eau par hectare. Utiliser un taux plus élevé pour les traitements faits à l'automne et dans des zones très irrégulières et difficiles à tondre au printemps.

USAGE DU 2,4-D: Le 2,4-D devrait être utilisé avec le **ROYAL MH 60SG** dans la plupart des applications faites au printemps. Une préparation de sel ester peu volatile ou d'amine est compatible avec le **ROYAL MH 60SG**. Lire les «INSTRUCTIONS DE MÉLANGE» et suivre les informations concernant le dosage et les précautions de sécurité indiquées sur l'étiquette 2,4-D. Pour les mauvaises herbes qui n'ont pas encore levées au moment de l'application du **ROYAL MH 60SG,** une pulvérisation ultérieure distincte de 2,4-D est recommandée.

PRÉCAUTIONS:

1. Appliquer sur une surface gazonnée verte et vigoureuse, libre de tout dommage ayant du être causé par les maladies et les insectes.
2. Ne pas appliquer sur une surface gazonnée préfanée ou durant des périodes de sécheresse prolongée puisque l'absorption sera mauvaise et les résultats seront insatisfaisants.
3. Ne pas appliquer au cours des mois de l'été puisque la plupart des surfaces gazonnées permanentes sont partiellement dormantes au cours de cette période.
4. Toutes les surfaces gazonnées à être traitées devraient être des surfaces gazonnées vivaces datant d'au moins trois ans.
5. Si une apparence de tonte saine est requise, l'application de **ROYAL MH 60SG** devrait être suivie d'une tonte, même si la surface gazonnée ainsi traitée se remettra éventuellement à pousser au fur et à mesure que l'effet du **ROYAL MH 60SG** se dissipera.
6. Pour de meilleurs résultats, procéder à une pulvérisation lors de journées relativement calmes (vitesse du vent inférieure à 15 km/h) à l'aide d'un équipement assurant une application uniforme du produit. C'est essentiel pour obtenir de meilleurs résultats.
7. La surface gazonnée à être traitée doit être libre de feuilles, dé résidus de coupe ou autres débris pouvant empêcher le contact direct du produit pulvérisé avec la surface gazonnée.

8. Ne pas traiter les pâturages ni y faire paître le bétail, ni couper le foin dans les zones traitées.
9. Ne pas utiliser sur les pelouses résidentielles, sauf le long des bordures.
10. Aux taux d'application recommandée, le **ROYAL MH 60SG** ne devrait normalement pas affecter la couleur de la surface gazonnée. Toutefois, dans certaines conditions d'absorption optimale, une modification de la couleur peut survenir pendant plusieurs semaines. À l'occasion, les surfaces gazonnées ainsi traitées peuvent sembler plus vertes que les surfaces non traitées.
11. Pour plus de précautions, voir la section intitulée «RESTRICTIONS D'EMPLOI».

RÉGULATEUR DE CROISSANCE POUR LES ARBRES ET LES ARBUSTES :
Utiliser le **ROYAL MH 60SG** pour supprimer une croissance végétative excessive et réduire la nécessité d'élaguer ou de tailler mécaniquement les arbres et/les arbustes.

TAUX : Mélanger 9,25 kg de **ROYAL MH 60SG** dans 1 000 litres d'eau. Pulvériser cette concentration sur la surface des feuilles et l'écorce jusqu'à la formation de gouttelettes (pas de ruissellement). Pulvériser le produit directement vers la zone où il faut inhiber la croissance. Par exemple, appliquer sur la moitié supérieure de l'arbre si la croissance terminale supérieure doit être inhibée et la croissance se poursuivra dans les zones non pulvérisées.

CALENDRIER : Utiliser le **ROYAL MH 60SG** seulement une fois par année, soit au printemps soit au début de l'été. Le traitement au printemps doit être appliqué sur les croissances vertes, vigoureuses et nouvelles. Les nouvelles feuilles doivent être pleinement écloses. Pour une application à l'été, commencer par élaguer les plantes jusqu'à l'obtention de la forme désirée. Il faut attendre une repousse d'au moins 5 à 10 cm avant d'appliquer le traitement sur les extrémités des branches et des tiges fraîchement taillées et prévenir l'apparence dénudée des plantes ainsi traitées.

ESPÈCES ARBORESCENTES TRAITÉES : Érable sycomore, saule, aulne, peuplier, chêne, mûrier, noyer noir, érable, liquidambar, orme et mélèze.

ESPÈCES D'ARBUSTES TRAITÉES : Troène, pyracanthe, myrte, xylosmas, viburnum, eugenia, pittosporum, cissus, lierre Hahns, lierre d'Algérie, chèvrefeuille, forsythia et delosperma.

PRÉCAUTIONS :
1. Ne pas pulvériser sur les arbres ou les arbustes lorsque la vitesse du vent dépasse 15 km/heure.
2. Pour un meilleur contrôle des arbres et des arbustes, appliquer le **ROYAL MH 60SG** à toute nouvelle croissance vigoureuse.
3. Pour être efficace, il faut appliquer le **ROYAL MH 60SG** uniformément sur la surface traitée.
4. Pour plus de précautions, voir la section intitulée «RESTRICTIONS D'EMPLOI»

RESTRICTIONS D’EMPLOI :

1. Ne pas appliquer aux cultures qui seront utilisées pour la semence.
2. Même si le **ROYAL MH 60SG** est non-volatile, faire attention durant l’application afin de prévenir la dérive vers les cultures à proximité. Ne pas pulvériser quand la vitesse du vent dépasse 15 km/heure.
3. Pour de meilleurs résultats, appliquer le **ROYAL MH 60SG** dans des conditions de séchage lent, (c.-à-d. tôt le matin ou durant la journée lorsque le ciel est nuageux).
4. Le **ROYAL MH 60SG** est soluble à l’eau. Il va cristalliser sur la surface des feuilles et il ne sera pas absorbé par la plante lorsque la température est élevée et le temps est humide. Ne pas appliquer lorsque les températures quotidiennes atteignent plus de 30°C.
5. Appliquer au moins 24 heures avant ou après la pluie ou une irrigation par aspersion. La pluie ou l’irrigation par aspersion survenant dans les 24 heures réduira l’efficacité en affectant l’absorption par la plante. Pour une absorption maximale, les plantes ne devraient pas subîr un stress hydrique (soit trop soit trop peu) avant ou après l’application du **ROYAL MH 60SG**.
6. L’équipement doit être installé et étalonné pour assurer une pulvérisation homogène sur la culture ciblée.
7. **APPLICATION AÉRIENNE :**
   Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

   Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

   S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

   Mises en garde concernant l'utilisation

   Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans les *Exigences relatives aux connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada* (élaborées par l'ACRCP) doivent être présentes.

   Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, des combinaisons et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommendations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le (866) 265-2156. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 100 litres par hectare.

PRÉCAUTIONS : Peut irriter les yeux.

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

AVERTISSEMENT : Ne pas faire paître le bétail, ni ne lui donner les récoltes ainsi traitées. Il n’existe pas suffisamment de données pour supporter un tel usage.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consulter le site Internet

www.croplife.ca.

PREMIERS SOINS :
EN CAS D'INGESTION : Donner 1 à 2 verres d'eau à la personne incommodée et la faire vomir en insérant le doigt dans la gorge ou lui donner du sirop d'IPÉCA selon le mode d'emploi indiqué sur l'étiquette. Garder la victime calme. Recourir à des soins médicaux ou contacter un centre antipoison IMMÉDIATEMENT.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Laver IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant 15 minutes.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Bien laver au savon et à l'eau modérément chaude.

Emporter le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit antiparasitaire avec soi pour recourir à des soins médicaux.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptôms

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :
ENTREPOSAGE : Conserver le produit dans son contenant d'origine, à l'écart des pesticides, des engrais, de la nourriture et des aliments pour animaux. Garder le contenant fermé.

ÉLIMINATION :
1) Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2) Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3) Rendre le contenant inutilisable.
4) Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5) Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.*

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions qui figurent sur l'étiquette, de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisation ou la manipulation de ce produit peut entraîner et accepte ce produit à cette condition.

Publ. # 18143-F-040331